

PREFECTURE DE LA NIEVRE

□□□

ARRONDISSEMENT DE NEVERS

□□

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

□

COMMISSION DE SECURITE DE
L'ARRONDISSEMENT DE NEVERS

Tél : 03/86/60/37/44 – Fax : 03/86/60/37/45
Adresse électronique : nelly.poidevin@sdis58.fr

PROCES VERBAL DE COMMISSION DE SECURITE

VISITE PERIODIQUE

Le jeudi 23 novembre 2023,

à la demande de Monsieur le Sous-Préfet de Nevers, s'est réunie la commission d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, afin d'émettre un avis conformément à l'article R. 143-41 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les caractéristiques de l'établissement sont :

DESIGNATION :	CENTRE DE LOISIRS DES SIMONOTS	
ACTIVITES : Centre de vacances, hébergement de groupe et salle polyvalente non à dominant sportive	TYPES : R avec hébergement, L et O	
EFFECTIF : 198 personnes (*) (public et personnel)	CATEGORIE : 4ème	
ADRESSE : Lieu-dit "Les Simonots" Rue de Charry	DATE DERNIERE VISITE : 30 juin 2020	
COMMUNE : 58330 Saxi Bourdon	REF. S. D. I. S. : E 275 00002	
PROPRIETAIRE : Conseil Départemental de la Nièvre	EXPLOITANT : S. A. S. Nature Nièvre	

(*) Dont éventuellement plus de trente mineurs hébergés

Rapporteur : Commandant Philippe ROSSIGNOL, officier de sapeurs-pompiers, titulaire du Brevet National Supérieur de Prévention contre les Risques d'Incendie et de Panique.

Date de la visite : Mardi 27 juin 2023 à 09 h 00

A Après avoir entendu le rapporteur et pris connaissance des conclusions du groupe de visite, la commission émet un avis :

FAVORABLE - ~~DEFAVORABLE~~

à l'admission du public dans l'établissement.

Le Président de la commission d'arrondissement

Pour le Préfet et par délégation,
le chef du service interministériel de défense et de protection civile
Geoffrey MASBOU